

CANADA

Vues sur l'ordre du jour et le programme de travail de la Conférence du désarmement

Débat actuel

En ce qui concerne les trois questions actuellement au centre du débat, la position du Canada est la suivante :

Armes nucléaires

La Conférence du désarmement doit traiter du désarmement nucléaire, et devrait créer un mécanisme pour l'examen au fond des questions de désarmement nucléaire, afin de voir si et quand une ou plusieurs de ces questions devraient faire l'objet d'une négociation.

Traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles

La Conférence du désarmement devrait créer un comité spécial chargé de négocier une interdiction de la fabrication de matières fissiles pour des armes nucléaires ou d'autres dispositifs explosifs nucléaires, sur la base du mémoire Shannon et du mandat qui y figure.

Mines terrestres antipersonnel

Le Canada n'est pas opposé à la proposition du Chili, de la Finlande et de la Pologne de nommer un coordonnateur spécial sur les mines terrestres antipersonnel.

Ordre du jour/Programme de travail de la Conférence

En avançant ces positions, le Canada maintient ses vues sur l'ordre du jour et le programme de travail de la Conférence telles qu'il les a exprimées dans son mémoire du 21 janvier 1997 :

Programme de travail proposé

1. Armes de destruction massive/Désarmement nucléaire
 - Interdiction de la fabrication de matières fissiles pour des armes nucléaires ou d'autres dispositifs explosifs nucléaires
 - Arrangements internationaux efficaces pour garantir les Etats non dotés d'armes nucléaires contre l'emploi ou la menace de ces armes
2. Désarmement conventionnel
 - Transparence dans les armements
 - Directives pour les transferts d'armes conventionnelles
3. Espace
 - Instrument juridiquement contraignant pour empêcher l'armement de l'espace
4. Examen et adoption du rapport annuel et de tout autre rapport approprié à l'Assemblée générale des Nations Unies
